

Les Cadrans SOLAIRES

Clinique Médicale & Pédagogique

VENCE



CHEFS DE SERVICE

Docteur Catherine LACOSTE
Docteur François MUSSARD

SURVEILLANTE CHEF

Amale EL HACHEM

CADRE DE SANTÉ RÉÉDUCATEUR

Valérie GENTIL

COORDONNÉES

EMAIL SECRÉTARIAT

medical.cadran.solaires@fsef.net

TÉLÉPHONE : 04 93 24 55 00

TÉLÉCOPIE : 04 93 24 54 99

Le service de médecine de l'adolescent est une unité de 49 lits répartis sur trois étages. Les adolescents hospitalisés sont âgés de 13 à 18 ans et bénéficient d'une prise en charge multidisciplinaire.

Indications d'admission

- Surcharge pondérale ou obésité dont la prise en charge en ambulatoire n'a pas été bénéfique
- Troubles du comportement alimentaire (TCA) de type anorexie/boulimie
- Diabète de type 1 déséquilibré par une mauvaise observance thérapeutique.

Offre et projet de soins

La prise en charge en hospitalisation complète permet une approche globale de la problématique de l'adolescent.

Soins spécifiques aux diabétiques

L'autosurveillance des glycémies et l'insulinothérapie par multi injections ou par pompe SC sont effectuées par le patient

lui-même sous le contrôle de l'infirmière. Les doses d'insuline sont adaptées à l'alimentation et aux activités.

L'éducation thérapeutique porte sur l'apprentissage des gestes techniques, les connaissances diététiques et l'insulinothérapie fonctionnelle si le patient accepte ce mode thérapeutique.

Soins spécifiques aux pathologies nutritionnelles (obésité -TCA)

L'évaluation initiale médicale, diététique et psychologique permet d'instaurer un régime alimentaire équilibré et un programme d'activités physiques adaptées. L'objectif pondéral doit être réaliste, il est déterminé par le médecin en tenant compte des motivations du patient. La pesée est hebdomadaire, son évolution permet de réajuster le régime tout au long du séjour.

La prise en charge de l'obésité intègre un

programme d'éducation spécifique établi entre le patient et l'équipe pluridisciplinaire. (cf fiche Éducation thérapeutique)

Les troubles graves du comportement alimentaire (anorexie/boulimie) bénéficient d'un suivi psychiatrique (cf fiche Psychiatrie de liaison) et d'un traitement spécifique si besoin. Le suivi s'effectue en collaboration avec le service hospitalier adresseur.

Soins communs à toutes les pathologies

La prise en charge diététique est réalisée par des diététiciens sous la forme de cours d'éducation nutritionnelle et de séances de cuisine thérapeutique à fréquence bi-mensuelle. L'objectif principal est de sensibiliser le patient aux bonnes pratiques pour la gestion de ses repas et de favoriser son autonomie.

Des entretiens individuels réguliers avec les diététiciens permettent d'évaluer le progrès de l'adolescent et ses difficultés à s'alimenter.

La prise en charge sportive est encadrée par les éducateurs sportifs et permet un réentraînement à l'effort adapté aux capacités physiques. Les équipements sportifs permettent de multiples activités à fréquence quotidienne.

Des soins de rééducation sont prescrits par le médecin de MPR pour tous problèmes orthopédiques consécutifs ou aggravés par la surcharge pondérale : entorses à répétition, lombosciatalgie, scoliose...

La prise en charge psychologique est proposée à tous les adolescents sous forme d'entretien individuel avec une psychologue. Le psychiatre de liaison pourra être sollicité en cas de troubles psychopathologiques (cf fiche spécifique).

Des séances de relaxation et d'art thérapie viennent compléter les soins psychiques.

La prise en charge socio-éducative est assurée par une équipe d'éducateurs et d'animateurs socio-éducatifs. Ils veillent sur la collectivité des adolescents et les accompagnent dans leur programme soins-études. Ils organisent également des activités occupationnelles pendant les temps libres et les week-ends.

La durée de séjour est variable en fonction des pathologies, de l'investissement de l'adolescent et des résultats attendus. Les permissions thérapeutiques à domicile offrent l'occasion d'apprécier l'évolution du comportement de l'adolescent face à sa pathologie au sein de sa famille. Des réunions collectives avec plusieurs familles ainsi que des entretiens individuels sont proposés aux parents afin de les impliquer dans la prise en charge de leur enfant et permettre une continuité des soins après le séjour. Les bilans réunissant l'équipe, l'adolescent et ses parents sont des temps d'échanges et de concertation sur la problématique de leur enfant et son évolution pendant le séjour.